



## Compte-rendu de la réunion de la commission sportive du 25 avril 2019

### PV N° 10/18-19

**Présents (en visio-conférence) :** P. BOSSARD, M. BRUNET-ENGRAMER, F. JURY, C. PASTOR, N. ZAJAC

**Excusé :** F. BADIN, R. UZAN & C. ZAKARIAN

#### WEEK-END DU 13-14/04

##### Pénalité sportive & financière

###### *joueur hors convention*

moins de 18 ans fém. – excellence <i>Ent. S'- Quentin-en-Yvelines vs Ent. Noisy / Gagny 2</i>	AS Montigny-le-Bretonneux	article 25.2.8 des règlements généraux
--	---------------------------	--

##### Pénalité financière

###### *chronométrateur (club recevant) ou secrétaire (club visiteur) manquant*

plus de 16 ans fém. – N3R, play-downs <i>AC Boulogne-Billancourt vs ES Sucy</i>	ES Sucy	article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au règlement COC IDF)
plus de 16 ans fém. – N3R, play-downs <i>CS Monterelais vs Paris UC</i> plus de 16 ans masc. – pré-nationale, play-offs <i>HBC Thierrypontain vs Paris UC</i>	Paris UC	article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au règlement COC IDF)
plus de 16 ans masc. – pré-nationale, play-downs <i>AC Boulogne-Billancourt 1B vs RCS Champigny</i>	RCS Champigny	article 98.2.3.3 des règlements généraux (adapté au règlement COC IDF)

###### *officiel hors convention*

moins de 15 ans fém. – élite, poule places 5 à 8 <i>Ent. Verrières / Ouest-Essonne vs CSM Finances</i>	TU Verrières-le-Buisson	article 25.2.8 des règlements généraux
---	-------------------------	--

#### WEEK-END DU 20-21/04

–

**Christian Pastor, président de la commission**

Les membres de la COC présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFHandball, cette décision est susceptible d'être contestée auprès du président de la commission des réclamations et litiges de la ligue Île-de-France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus.

**LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL**

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - [www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z